

Sujet : [INTERNET] enquête publique projet éolien Bonnecourt-Chauffourt

De : Anne et Romaric <romannel@orange.fr>

Date : 23/06/2023 11:07

Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis défavorable au projet de parc éolien de Bonnecourt-Chauffourt en raison des impacts négatifs qu'il aura sur la biodiversité, et notamment sur les oiseaux et sur les chauves-souris. Je souhaite mettre en avant en particulier quelques points relevés par l'Autorité environnementale dans son avis du 29 septembre 2022 :

- Le projet du parc éolien de Bonnecourt-Chauffourt a des **impacts négatifs sur la biodiversité** et en particulier sur les oiseaux et les chauves-souris, ainsi que sur le paysage.
- Le projet se situe à proximité d'une grande entité écologique, le plateau de Bassigny lequel constitue un **lieu d'accueil de qualité pour les oiseaux (avifaune), et notamment pour le Milan royal, espèce patrimoniale, nicheur sur le site**. Au sein de ce plateau, est également répartie une centaine de mares fonctionnant en réseau, dont plusieurs se situent au sein même du site d'études. Cette situation interroge également sur le choix du site car **ces milieux humides sont sujets à présence d'une riche biodiversité (sites de nourrissage pour les oiseaux et les chauves-souris)**.
- En conclusion, ces points constituent des **manques majeurs de l'état initial** pour disposer d'une évaluation complète des impacts du projet sur la biodiversité.

L'Autorité environnementale relève en outre que « le choix d'implantation du projet s'est fait au sein d'une zone incompatible à l'éolien selon l'étude sur la capacité des paysages à accueillir le développement de l'éolien en Haute-Marne. » Il serait aberrant que l'Etat autorise un tel projet alors que ses services (DDT de la Haute-Marne et DREAL Grand-Est) stipule dans une étude récente (2018) que ce secteur est incompatible.

En espérant que le bon sens l'emportera.

Cordialement

Romaric Leconte

6 rue des Corvées 52210 Chameroy